

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2017

Présents : Bruno JACQUETIN – Claude FERRARI – Michèle HARANG – Geneviève DAMON – Marie-Laure BESSET – Marie-Hélène BONNEL

Absent(es) excusé(es) : Jean-Luc COURET donne pouvoir à Claude FERRARI
Bernadette MANDON donne pouvoir à Michèle HARANG
Loïc FAUVET

Absent(e)s : Pierre-François CHAUT

Secrétaire de séance : Michèle HARANG

Ouverture de la séance : 11h10

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose une délibération complémentaire concernant une amélioration de la grille tarifaire de l'occupation du domaine public, à savoir : étendre la gratuité.

I – Sujets à l'ordre du jour

1) La délibération complémentaire est traitée avant l'unique sujet inscrit à l'ordre du jour. L'annexe à la délibération municipale du 27 octobre 2016 est modifiée comme suit :

- ⇒ Occupation du domaine public par tout particulier, professionnel ou association de Gumières (ce texte annule et remplace le texte précédent)
- ⇒ Modalité de calcul : par manifestation « d'intérêt communal »
- ⇒ Ces conditions réunies entraînent la gratuité de l'occupation du domaine public.

Aucune occupation du domaine public n'ayant encore été enregistrée, cette modification des conditions tarifaires s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

8 votes → Contre = 0 Abstention = 1 Pour = 7

2) Débat concernant le PADD en vue de l'élaboration du PLUI (prévu à l'ordre du jour)

Méthode adoptée : échanges suivant le support reprenant les différents thèmes abordés par le PADD → mobilité et déplacements, habitat, économie et emplois, cadre naturel, environnement, patrimoine et paysage, performances énergétiques.

Les notes pour rédiger le procès-verbal sont prises en direct, en séance, par Monsieur le Maire.

II – Questions diverses – Aucune –

La séance est levée à 13h20.

Gumières, le 11 septembre 2017
Le Maire - Bruno JACQUETIN

